



- Technicien de maintenance
- Responsable de maintenance/ service travaux
- **Menuisier/électricien/peintre**
- Architecte (spécialité ERP)
- Décorateur d'intérieur

Intitulé du métier

Menuisier/électricien/peintre

Définition ou description synthétique du métier

Le menuisier-électricien-peintre procède à la fabrication, à la mise en place et à la maintenance d'éléments ou de mobiliers en bois, intervient sur les installations électriques pour réaliser l'exploitation et les travaux de maintenance, est chargé de l'entretien, de l'amélioration et de la pose des peintures, enduits et revêtements, en respectant les règles de l'art.

Il participe, en lien avec les équipes de maintenance, à l'entretien des installations présentes dans le magasin et les bâtiments du site à leur aménagement, à certains travaux de maintenance préventive ou de réparation.

Professionnel spécialisé, il connaît les spécifications techniques afférentes à ses domaines d'intervention, les procédures de sécurité, et peut être consulté pour effectuer des diagnostics, ou pour assister le responsable de magasin ou ses adjoints pour certains projets. Dans certains cas, il doit être habilité à intervenir sur les installations électriques.

Accès au métier

L'accès au métier nécessite un diplôme spécialisé de niveau CAP-BEP ou bac pro en règle générale. Un niveau Bac+2 peut être requis si le poste nécessite une compétence supérieure en électricité ou en électronique.

Conditions de travail

Le menuisier-électricien-peintre peut être appelé à travailler en urgence pour effectuer des réparations en cas de défaillance de certains équipements du magasin relevant de son champ de responsabilités. Le métier nécessite une vigilance particulière et un strict respect des consignes de sécurité.

Relations fonctionnelles internes et/ou externes

En interne, il est en relation avec le responsable de maintenance ou du service travaux, avec les techniciens de maintenance. Occasionnellement, il peut être en relation avec tout salarié amené à utiliser les équipements et installations dont il a la charge.

Activités communes (cœur de métier), regroupées en domaines d'activités

Fabrication, pose et installation

- Effectuer la fabrication, la livraison et la pose des installations dont il a la charge (bois, surfaces peintes, installations électriques,...) :
 - fabriquer des éléments ou mobiliers en bois ou des panneaux (lecture et interprétation des plans et croquis, choix du bois ou des matériaux appropriés, confection et mise en place),
 - assurer la livraison, la pose, le montage et la finition (bois, surfaces peintes ou entoilées,...),
 - réaliser la coupe de verres, la pose de carreaux ou de moquettes (peintre).
- Gérer le matériel de menuiserie, peinture, outillages électriques dont il a la charge

Contrôle et diagnostic

- Effectuer des relevés de mesures (appareillages électriques,...)
- Évaluer les risques et assurer leur prise en compte
- Réaliser des diagnostics de pannes ou d'anomalies : localiser et diagnostiquer la panne (électrique, réseaux, structures...) ou l'anomalie

Entretien courant, maintenance préventive, assistance

- Participer aux visites de maintenance préventive (en lien avec les équipes de maintenance)
- Contrôler et vérifier le bon fonctionnement des équipements, installations et matériels sous sa responsabilité. Veiller à leur mise en conformité
- Effectuer les arrêts, déplacements et remises en marche des caisses enregistreuses
- Effectuer toutes les opérations d'entretien nécessaires (ex. bois : ponçage, vernissage, nettoyage nécessaire à la conservation des surfaces en bois)
- Effectuer un contrôle qualité des équipements et installations. Participer aux économies d'énergie (électricien)
- Entretenir les outils et équipements utilisés
- Se rendre disponible pour toute demande d'assistance des utilisateurs
- Participer le cas échéant à la formation des utilisateurs, dans le respect des normes de sécurité

Maintenance corrective et réparations

- Procéder aux essais, aux tests de fonctionnement et contrôles spécialisés
- Réparer ou remplacer les éléments ou organes défectueux
- Solliciter le cas échéant l'intervention d'un prestataire externe (demande de devis, suivi)
- Rendre compte oralement ou par écrit de l'intervention



- Technicien de maintenance
- Responsable de maintenance/ service travaux
- **Menuisier/électricien/peintre**
- Architecte (spécialité ERP)
- Décorateur d'intérieur

Compétences

Savoirs théoriques et procéduraux

- Connaître les technologies, matériaux et équipements utilisés dans les domaines de la menuiserie, de l'électricité et de l'électronique, de la peinture
- Connaissance des procédures et normes de sécurité de son domaine
- Comprendre l'anglais technique

Savoirs de l'action

- Savoir communiquer en interne avec les utilisateurs des installations. Savoir exprimer clairement et en termes non techniques les consignes d'utilisation
- Savoir communiquer en externe avec des prestataires spécialisés dans ses champs d'intervention
- Être capable d'analyser les problèmes techniques et de décrire les procédures correctives à appliquer
- Savoir faire preuve de rigueur dans le respect des procédures et méthodes de contrôle et d'essai, et dans le respect des normes de sécurité
- Faire preuve d'habileté. Savoir exécuter des travaux avec précision
- Être soucieux de la bonne finition des travaux effectués

Compétences relationnelles et comportementales

- Être bien organisé, soigneux et méthodique
- Avoir le sens des responsabilités et du service
- Être apte à travailler avec rapidité et discernement
- Savoir faire preuve d'autonomie

Environnement de travail

Le métier n'existe que dans les magasins de grande taille, disposant d'installations nécessitant la présence permanente d'un professionnel du métier. À défaut, des techniciens de maintenance « polyvalents » sont employés.